



Production et commercialisation de miel et autres produits de la ruche en Bretagne en 2023

En 2023, l'enquête diffusée annuellement par l'ADA Bretagne était, pour la seconde fois, harmonisée avec les autres enquêtes régionales grâce à un travail collectif mené par ADA France et l'ITSAP au niveau national.

Voici une synthèse des réponses obtenues pour la Bretagne.

Les répondants à l'enquête

En Bretagne, 30 apiculteurs ayant déclaré plus de 50 colonies fin 2023 ont répondu à l'enquête. Parmi eux, 64% sont apiculteurs professionnels (travaillant avec plus de 200 colonies). En comparant cet échantillon avec les déclarations de colonies de 2022, on peut estimer que 25% des apiculteurs professionnels bretons ont répondu à l'enquête (19 apiculteurs sur 86 déclarés).

Les répondants sont des quatre départements bretons (17% du 22, 31% du 29, 24% du 35 et 34% du 56).

Quatre des répondants ont un cheptel certifié AB.

10 apiculteurs possédant moins de 50 ruches ont également répondu à l'enquête. Parmi eux, 5 sont en démarche d'installation en apiculture, et 5 ont des colonies pour une activité de loisir. Ils ont produit un total de 1,7 tonne de miel (toutes miellées confondues) avec 138 colonies. Ces données ne seront pas prises en compte dans la suite de cette synthèse.

Sommaire du document

Les miellées en Bretagne	2
Evolution des rendements.....	2
Apiculteurs transhumants	3
Ressentis de saison	3
Les autres produits de la ruche	4
Evolution des rendements pour les autres produits de la ruche	5
Commercialisation du miel.....	6
Commercialisation des autres produits de la ruche.....	7

Les miellées en Bretagne

Sur la saison, les répondants totalisent presque 6 500 colonies en production, représentant presque 8% des colonies déclarées en Bretagne. **Ces apiculteurs ont récolté 138 tonnes de miel en 2023, ce qui représente une moyenne générale de 21.4 kg de miel par colonie en production.**

Tous les répondants ont réalisé une miellée d'été et la quasi-totalité ont également fait une miellée de printemps. La moitié d'entre eux ont fait une miellée de sarrasin.

	% d'api ayant réalisé la miellée (nb d'api)	Miel récolté (kg)	Rendement moyen d'une colonie (en kg/colonie de production)
Miel de printemps	96% (27)	41510	8,5
Miel d'été	100% (28)	81074	13,6
Miel de châtaigner	21% (6)	3150	11,4
Miel de sarrasin	50% (14)	4371	9
Miel de ronce	14% (4)	2800	6,8
Miel de bruyère	11% (3)	1800	10,2

Tableau 1 : Principales miellées en Bretagne en 2023

(Ces données proviennent de 28 répondants)

Plus anecdotiques, quelques miellées supplémentaires ont été renseignées :

- Trois répondants ont réalisé une récolte de miel de forêt, pour un rendement variant de 1,2 à 11,4 kg/colonie selon l'apiculteur. Les données ne permettent pas de calculer un rendement moyen par colonie sur cette miellée.
- Deux répondants ont fait une récolte de miel de lierre mais la récolte n'était pas encore terminée lors de la diffusion de l'enquête.

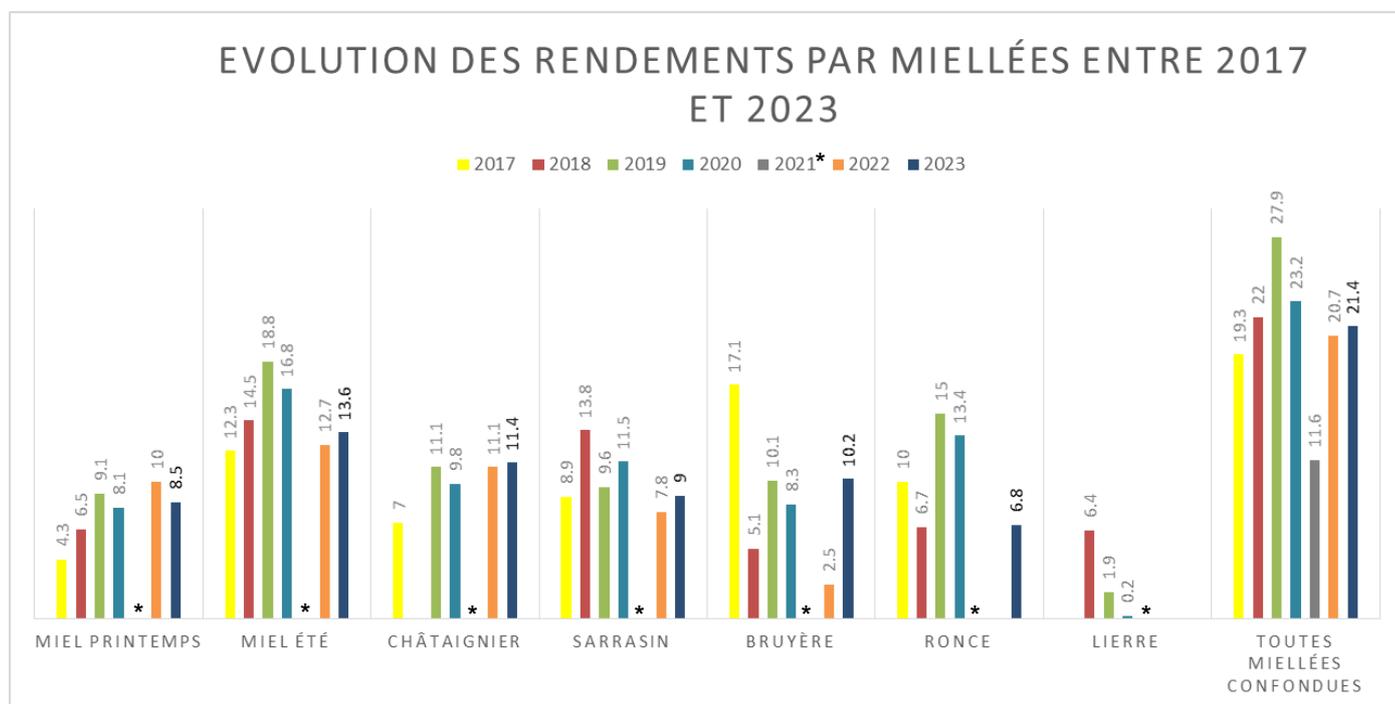
Le faible nombre d'apiculteurs travaillant avec un cheptel certifié AB dans l'échantillon ne permet pas d'isoler leurs données pour observer les rendements en miel AB.

Evolution des rendements

L'année 2023 semble avoir été une année moyenne pour la production de miel en Bretagne, assez similaire à l'année précédente. Sur les 6 dernières années, excepté 2021, le rendement moyen annuel en miel est de 26,9 kg/colonie de production. Le rendement moyen de 21,4 kg/colonie de production calculé pour la saison 2023 est donc plus faible que cette moyenne pluriannuelle.

Chaque miellée montre une récolte moyenne, avec des variations entre exploitations et entre ruchers. A dire d'apiculteurs, il ne semble pas y avoir une nette différence de production constatée entre l'Ouest et l'Est de la Bretagne en 2023. Néanmoins, on observe de fortes variations de production entre apiculteurs, qui semblent liées à des contextes météorologiques plus locaux.

Si cette année encore, la miellée de sarrasin semble ne pas avoir été très bonne au regard du rendement moyen, on constate en réalité de fortes disparités de rendements selon les apiculteurs : les rendements renseignés varient entre 1,4 kg et 26,3 kg par colonie.



* Rappel : l'année 2021 étant une année à caractère de calamité agricole, l'habituelle enquête production était différente et ne recensait pas de données sur les différentes miellées.

Apiculteurs transhumants

Seuls deux apiculteurs parmi les répondants ont transhumé en dehors de la Bretagne (soit 7%) pour 6 miellées différentes : acacia, châtaignier, tournesol, tilleul, lavandin, et forêt. Ils ont transhumé dans plus de 6 départements différents. Les rendements varient selon les miellées : certaines étaient bonnes, d'autres moins.

Ressentis de saison

Les ressentis collectés sont très variables selon les apiculteurs. La tendance semble être une saison jugée « correcte », malgré une météo aléatoire caractérisée par des épisodes pluvieux. Ces derniers ont stoppé des miellées sur certains secteurs, en particulier les miellées d'été. Ils ont aussi pu être source de stress et contraignants pour les récoltes. Néanmoins, la production globale de l'année n'a pas été trop durement affectée par le contexte météorologique.

La vague d'essaimage en 2023 était longue. Les premiers témoignages d'apiculteurs ont été recueillis à l'ADA début avril et continus jusqu'à début juillet. Elle semble avoir été particulièrement intense par endroits.

La saison s'est terminée sur une bonne miellée de lierre mais avec une forte pression du frelon asiatique, ainsi que des tempêtes répétées sur l'automne-hiver, qui ont fait des dégâts sur certains ruchers, en particulier dans le Finistère.

Les autres produits de la ruche

- La gelée royale :

% de répondants produisant de la GR (nb d'api)	Quantité de GR récoltée	Colonies en production	Rendement moyen par colonie de production
17% (5)	23 kg	38	601 g

Tableau 2 : Production de gelée royale en 2023

Parmi les cinq répondants qui ont produit de la gelée royale en 2023, trois ont le label GRF.

- La cire :

Trois apiculteurs ont indiqué produire de la cire pour en vendre, soit 10% des répondants.

- Le pollen :

% des répondants récoltant du pollen (nb d'api)	Quantité de pollen frais récolté	Colonies en production	Rendement moyen par colonie de production
34% (10)	231.6 kg	195	1,19 kg

Tableau 3 : Production de pollen en 2023

Tous conservent le pollen par congélation et l'un d'entre eux par déshydratation également.

- La propolis :

Sept apiculteurs parmi les répondants ont indiqué produire et vendre de la propolis, soit 23% des répondants.

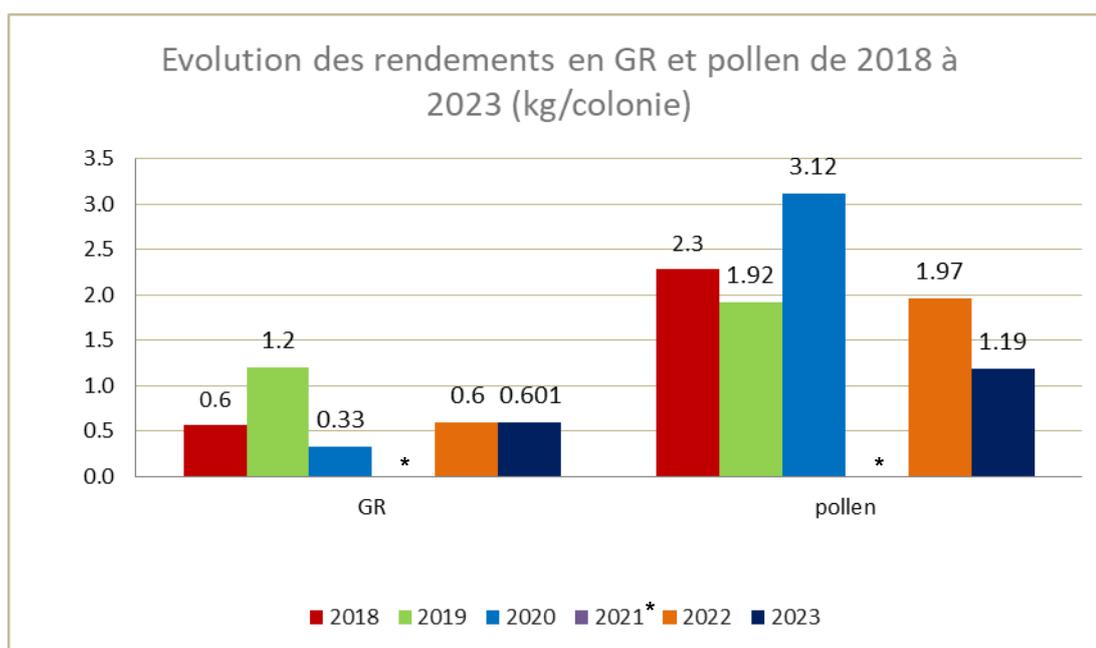
Cinq ont communiqué des informations sur cette production : trois produisent par l'intermédiaire de grilles, et trois par grattage.

Les données obtenues ne permettent pas de calculer de rendement.

Evolution des rendements pour les autres produits de la ruche

L'interprétation de ces données est limitée par leur nombre : le faible nombre de répondants (entre 3 et 5 selon les années), qui ne sont pas forcément les mêmes d'une année sur l'autre, peut être à l'origine d'une variabilité des rendements observés.

On peut cependant noter que le rendement moyen en gelée royale observé pour la saison 2023 est le même que celui de 2022. Par ailleurs, en guise de comparaison, **le rendement moyen des 6 dernières années (excepté 2021) est de 666 grammes de gelée par colonie de production.**



* Rappel : l'année 2021 étant une année à caractère de calamité agricole, l'habituelle enquête production était différente et ne recensait pas de données pour ces productions.

Commercialisation du miel

Les prix de ventes moyens renseignés en 2023 sont les suivants :

Prix moyens de vente des apiculteurs pour :	Vente en direct TTC (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente demi-gros TTC (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente en gros HT (nb api ayant renseigné leur prix)
Miel de printemps	15,9 € (22)	14,1 € (15)	5,7 € * (5)
Miel d'été	15,8 € (23)	14 € (15)	7,6 € * (4)
Miel de châtaigner	19,2 € (6)	16 € (4)	-
Miel de sarrasin	21,8 € (15)	18,8 € (5)	-
Miel de bruyère	19,5 € (3)	16,7 € (2)	-

Tableau 4 : Prix de vente des miels – 2023

*(*précisions de calculs en bas de page)*

Les prix moyens calculés sur peu de valeurs, comme pour le miel de bruyère doivent être interprétés avec des pincettes. Ils ne peuvent pas être considérés comme représentatifs des prix de vente moyens des producteurs de la région mais peuvent donner un ordre de grandeur.

De même, les réponses de l'enquête donnent quelques ordres de grandeurs supplémentaires pour certains miels vendus en direct : 21€/kg (TTC) pour le miel de lierre (moyenne sur deux valeurs), 16.6€/kg (TTC) pour le miel de ronce (moyenne sur trois valeurs), et 19€/kg (TTC) pour le miel de forêt (moyenne sur trois valeurs).

* Tableau 4 – précision de calcul : une réponse a été retirée des calculs des moyennes de prix de vente en gros, car jugée anecdotique et non représentative du contexte de commercialisation régional. Prix moyens intégrant cette réponse : 8.1€/kg HT pour le miel de printemps, et 10.1€/kg HT pour le miel d'été.

Commercialisation des autres produits de la ruche

- La gelée royale :

Prix moyens de vente des apiculteurs :	Vente en direct TTC / 100g (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente demi-gros TTC / 100g (nb api ayant renseigné leur prix)	Vente en gros TTC / 100g (nb api ayant renseigné leur prix)
Gelée Royale	227 € (5)	163 € (3)	119 € (2)

Tableau 5 : Prix de vente de la gelée royale en 2023

- Le pollen :

10 apiculteurs ont indiqué vendre du pollen frais en utilisant un prix unique quel que soit le type de pollen récolté. Il est en moyenne de 60 € TTC par kilo de pollen congelé.

- Produits d'élevage :

	Nombre d'apiculteurs	Nombre d'unités vendues	Prix moyen de vente de l'apiculteur
Essaim sur cadre hiverné	4	137	165 €
Essaim sur cadre de l'année	2	65	149 €
Reines fécondées	3	200	27 €

Tableau 6 : Prix de vente des produits d'élevage en 2023

D'autres produits d'élevage ont également été mentionnés, chacun par un répondant. Le calcul d'un prix moyen pour ces produits n'est donc pas possible. On peut citer par exemple : la vente de cellules royales (10 € TTC), ou de colonies de production (140€ TTC).

Un grand merci à tous les apiculteurs ayant répondu à l'enquête.





Contact : Maëlle COLIN
Tél : 07 61 59 27 46
E-mail : maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr
Rue Maurice Le Lannou
CS 64 240 – 35042 RENNES Cedex
www.gie-elevages-bretagne.fr

Actions soutenues par :



